



Extrait du Registre des Délibérations de la Commune de Villemandeur séance du Mardi 12 Septembre 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 12 Septembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	

Vote
Aucun
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 19/09/2023
Et
Publication du : 19/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/09/2023.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, Mme LECONTE Catherine, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BELLOT Elisabeth, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, M. LOMBARD Daniel

Excusés ayant donné procuration : Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte à M. TOURATIER Claude, Mme DE MEDTS Michelle à M. SIMON Patrice, Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, Mme BALOCHE Nicole à M. PRIGENT André, M. DEPOND Jean-Michel à M. MASSONNEAU Philippe

Excusé : M. MAHÉ Bernard

Absent : M. LINARD Alain

A été nommé secrétaire : M. PRIOU Éric

2023-057 – RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DU DELEGATAIRE - SOCIÉTÉ DES CREMATORIUMS DE FRANCE POUR LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CRÉMATORIUM INTERCOMMUNAL DE L'AME - EXERCICE 2022

L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing a confié l'exploitation du Crématorium intercommunal à Crématoriums de France (« SCF » dans la suite de ce rapport) par contrat d'affermage à compter du 1er janvier 2017 et pour une durée totale de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2022 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2022, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever ainsi que les principaux indicateurs économiques qui y sont relatifs.

Les faits marquants de 2022 :

- Un volume des crémations en baisse à l'exercice précédent à la suite de l'ouverture de Gien.
- Une stabilité des volumes de crémation
- Un taux de satisfaction très élevé (92 %), mesuré grâce au dispositif permettant de recueillir les remarques des familles

- Des projets de crématoriums à proximité (notamment Montereau-Fault-Yonne, Romilly-sur-Seine et Sens) qui risquent d'amoinrir l'activité et le chiffre d'affaires de la DSP au cours des prochaines années.

L'activité du crématorium en 2022 :

Le nombre de crémations estampillées en 2022 en France est toujours en hausse.

Evolution de la crémation en France										
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de c	32,4%	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	38,5%	40,8%	41,7%

Liste des crématoriums de la région Centre Val-de-Loire : Amilly, Blois, Bourges, Châteauroux, Gien, Mainvilliers, Sarran, Pierres, Savigny-en-Véron, Tours, Vernouillet et Theillay.

Au crématorium d'Amilly, il y a eu 1392 crémations en 2022, contre 1393 crémations en 2021 :

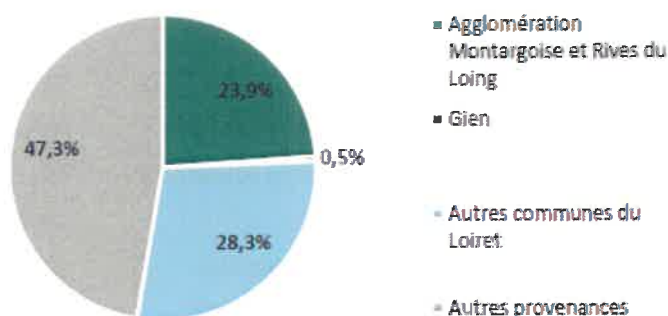
Nombre de crémations et autres prestations	2021	2022
Crémation adulte	1377	1361
Crémation enfant de 1 à 12 ans	0	1
Crémation enfant de moins de 1 an	4	10
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	0	0
Crémation d'exhumation d'un corps inhumé depuis moins de 5 ans	2	1
Crémation d'exhumation d'un corps inhumé depuis plus de 5 ans	9	17
Crémation d'exhumation administrative	1	2
Total des crémations estampillées	1393	1392
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une crémation	1374	1362
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	0	1
Location salle de retrouvailles	12	39
Conservation de l'urne au crématorium (au-delà de 4 mois)	0	0
Fourniture d'une urne standard	0	2
Crémation de pièces anatomiques : petit conteneur (10Kg et 50L max)	15	21
Crémation de pièces anatomiques : moyen conteneur (30Kg et 100L max)	0	0
Crémation de pièces anatomiques : grand conteneur (60Kg et 200L max)	0	0
Dispersion site cinéraire	181	164
Plaque de columbarium	0	2
Plaque espace de dispersion	65	73

Provenance des crémations

La présence du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise explique les statistiques reflétant davantage de défunts décédés au sein de l'Agglomération (33%) que de défunts résidant effectivement dans l'agglomération (23,9%).

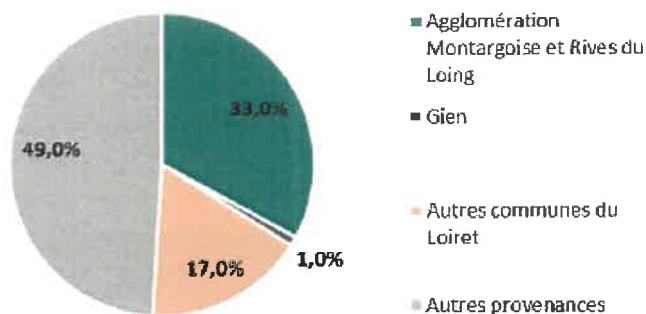
Provenance des crémations en 2022

Selon le lieu de résidence des défunts



Provenance des crémations en 2022

Selon le lieu de décès des défunts



Tarifs pratiqués :

La révision des tarifs pratiqués est définie au contrat de délégation de service public qui permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché.

Conformément au contrat de délégation de service public, les tarifs du crématorium ont donc augmenté de +2.5 % à compter du 1^{er} janvier 2022 par rapport à 2021.

Rappel des tarifs pratiqués :

Tarifs du crématorium en € TTC	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
Crémation adulte	540,74	554,68
Crémation enfant de 1 à 12 ans inclus	296,38	304,01
Crémation enfant de moins d'un an	Gratuit	Gratuit
Crémation et fourniture urne ou dispersion des cendres (sur présentation du certificat d'indigence <u>d'une commune de la Communauté d'Agglomération</u>)	Gratuit	Gratuit
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis moins de 5 ans	592,74	608,02
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis plus de 5 ans	296,38	304,01
Crémations restes mortels à la demande d'une collectivité	889,12	912,02
Conteneurs de 10 kg et 50 litres max.	98,58	101,12
Conteneurs de 30 kg et 100 litres max. (petit modèle)	296,38	304,01
Conteneurs de 60 kg et 200 litres max. (grand modèle)	592,74	608,02
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une crémation	Inclus	Inclus
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	149,75	153,60
Conservation de l'urne au crématorium (forfait mensuel au-delà de 4 mois)	67,38	69,12
Fourniture d'une urne standard (dans le cas exceptionnel où l'urne fournie par l'opérateur funéraire ne serait pas de capacité suffisante pour contenir la totalité des cendres)	Gratuit	Gratuit

Tarifs de l'espace cinéraire en € TTC	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	74,87	76,80
Case individuelle en sous-sol		
Location pour une durée de 5 ans	249,58	256,01
Location pour une durée de 15 ans	623,94	640,02
Location pour une durée de 30 ans	1 372,67	1 408,04
Location pour une durée de 50 ans	2 246,18	2 304,07
Case en columbarium collectif		
Location pour une durée de 5 ans	499,15	512,02
Location pour une durée de 15 ans	1 247,88	1 280,04
Location pour une durée de 30 ans	2 495,76	2 560,08
Location pour une durée de 50 ans	4 118,00	4 224,13
Plaque de columbarium	124,79	169,25
Plaque espace de dispersion	62,40	128,22

Tarifs "autres prestations" en € TTC	1 ^{er} janvier 2021	1er janvier 2022
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	149,75	153,60
Conservation de l'urne au crématorium (forfait mensuel au-delà de 4 mois)	67,38	69,12
Salon des retrouvailles	99,83	102,41

Situation financière – redevance à verser au délégant (en € HT) :

Une redevance d'occupation du domaine public est versée chaque année au délégant selon les termes du contrat de délégation de Service Public.

Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable calculée sur le chiffre d'affaires réalisée pour l'année précédente.

Le contrat prévoit également le versement d'une part variable de 10% à verser si la différence entre le résultat du chiffre d'affaires prévisionnel. En 2022, la redevance variable représente 11 051 €. Ci-dessous, le détail des redevances versées depuis le début de la DSP. En cumulé elles s'élèvent à 159 408 €.

Evolution de la redevance versée sur la durée de la DSP	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Redevance - Partie fixe	10 000	10 134	10 395	10 580	10 399	10 657
Redevance - Partie variable	1 045	5 353	17 444	19 399	11 854	11 051
Frais de contrôle	5 000	5 067	5 198	5 290	5 200	5 334
Redevance totale (en €)	16 045	20 554	33 036	35 269	27 452	27 051
<i>Variation de la redevance N/N-1</i>	<i>n.d</i>	<i>+28,1%</i>	<i>+60,7%</i>	<i>+6,8%</i>	<i>-22,2%</i>	<i>-1,5%</i>
Chiffre d'affaires (CA)	513 290	572 282	697 589	735 555	660 757	676 805
<i>Redevance (en % du CA)</i>	<i>3,1%</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,8%</i>	<i>4,2%</i>	<i>4,0%</i>

Avenant au contrat :

Un avenant a été signé le 24 septembre 2022 relatif à la mise en œuvre du respect des principes de la République.

Compte de résultat de l'établissement :

En 2022, le chiffre d'affaires des crémations a augmenté de +2.4%, principalement en raison de l'effet de la formule d'indexation des tarifs appliquée au 1^{er} janvier 2022 (+2.5 % par rapport à 2021), le nombre de crémations étant resté stable comme vu précédemment.

Chiffre d'affaires de l'exercice 2022 (en € HT)	2021	2022	Var 2022/2021 (€)	Var 2022/2021 (%)
Crémation adulte	620 499	629 100	8 600	1,4%
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	-	-	-	n.a.
Crémation enfant de 1 à 12 ans	-	253	253	n.a.
Crémation enfant de moins d'1 an	-	-	-	n.a.
Crémation d'exhumation moins de 5 ans	988	507	-481	-48,7%
Crémation d'exhumation plus de 5 ans	2 223	4 307	2 084	93,8%
Crémation d'exhumation collectivité - grand reliquaire	741	1 520	779	105,2%
CA Crématons estampillées	624 451	635 686	11 236	1,8%
Crémation pièces anatomiques - Grand modèle - 60 Kg et 200 litres max.	-	-	-	n.a.
Crémation pièces anatomiques - petit conteneur	1 232	1 770	537	43,6%
Location salle de cérémonie (sans crémation)	-	128	128	n.a.
Location selon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	998	3 328	2 330	233,4%
Conservation des urnes (forfait au delà 4 mois)	-	-	-	n.a.
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	11 293	10 496	-797	-7,1%
Gravure d'une plaque au columbarium	-	282	282	n.a.
Plaque de bronze puits du souvenir	5 258	7 797	2 539	48,3%
Urne / réceptacle à cendres	-	-	-	n.a.
CA Autres prestations	18 781	23 801	5 020	26,7%
CA Site cinéraire (quote part)	17 525	17 317	-207	-1,2%
Chiffre d'affaires	660 757	676 805	16 048	2,4%
Rembours et différences de règlement	-	-	-	n.a.
Autres produits dont produits constatés d'avance (concessions)	(20 251)	22 483	42 734	-211,0%
Total Produits d'exploitation	640 506	699 288	58 782	9,2%

Après deux années de Covid-19 et la crainte d'une perte d'activité due à une perspective de sous-mortalité et de concurrence en 2022, l'activité a été maintenue. L'ouverture du crématorium de Gien a légèrement amoindri les volumes.

Après une présentation succincte du rapport, le Conseil Municipal prend acte du dit rapport.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/09/2023



Le Maire,


Denise SERRANO

Le Secrétaire de Séance,


Eric PRIOU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet://www.telerecours.fr